

Offre d'emploi Saisonnier

La mairie de LARMOR-PLAGE recrute un(e) :

Agent de Surveillance de la Voirie Publique (A.S.V.P.)

Emploi saisonnier du 30/06/23 au 25/08/23

Placé sous l'autorité du Responsable de la Police Municipale, l'A.S.V.P. assure la surveillance des voies publiques, fait respecter la réglementation.

Missions principales :

- Assurer la surveillance des voies publiques :
 - Renseigne et oriente les usagers des voies publiques
 - Surveille et relève les infractions à l'arrêt et au stationnement des véhicules
 - Veille à la propreté des espaces publics
 - Participe à des missions de prévention aux abords des bâtiments et lieux publics
- Effectuer quotidiennement les navettes courriers entre les différents services de la commune

Le profil recherché

- Connaître l'administration communale
- maîtriser les outils bureautiques
- Aisance rédactionnelle
- Disponibilité, ponctualité, réactivité
- Bonne condition physique
- Grand sens du relationnel
- Sens de l'organisation, rigueur
- Sens de la médiation et capacité à gérer les situations difficiles
- Savoir rendre compte
- Respect de la déontologie, sens du service public
- Discrétion et confidentialité

Contrat et temps de travail :

Contrat à Durée Déterminée de droit public à temps complet au grade d'adjoint administratif ou technique - Rémunération selon conditions statutaires grille FPT sur la base de 35 heures/semaine.

Travail du lundi au vendredi de 9H30 à 12H et de 13H30 à 18H – Horaires pouvant être modifiés selon les nécessités de services

Candidature avec CV et lettre de motivation à transmettre **avant le 14 avril 2023**

A l'attention de Monsieur Le Maire – Mairie de Larmor-Plage – 4 rue des 4 frères Le Roy-Quéret – 56 260 LARMOR-PLAGE ou par mail à personnel@larmor-plage.com